



***Le Trait d'Union Mensois***

***JOURNAL D'INFORMATION DE  
LA COMMUNE DE MENS***

***N° 214 MARS 2019***

**L'Ere de l'Internet Ultra rapide**

La construction d'un nouveau bâtiment près du gymnase du collège n'est pas seulement une construction de plus dans ce secteur, c'est le début d'une nouvelle ère de la communication pour les Mensoises et Mensois et les habitants des communes voisines, celle du THD (Très Haut Débit) . Car on y construit là le Nœud de raccordement optique (NRO) où arrivera la fibre optique pour irriguer en 2020 Mens, les communes voisines et permettre le raccordement aux réseaux du NRO de la Mure

Le Très Haut Débit est une technologie qui permet de transporter sur une fibre optique une importante quantité de données numériques en une seconde. C'est passer d'un débit de 10 à plusieurs centaines de fois supérieur à celui actuel. Autrement dit c'est pouvoir transporter, et donc recevoir, des informations bien plus vite et en bien plus grand quantité. Avec le très haut débit on accède à l'Internet ultra rapide et ceci va changer nos vies.

Citons quelques domaines qui bénéficieront de ce saut technologique :

Le télétravail qui se développe rapidement car il évite les déplacements, permet des échanges instantanés et plus riches et est beaucoup plus économique pour le salarié et l'employeur.

Les déplacements par l'accès aux plates formes de co-voiturage et de transports en commun avec une information en temps réel sur la position des cars du réseau départemental.

Les démarches administratives qui en 2022 seront à faire par internet. Et lorsqu'on sait leur nombre grandissant on mesure l'économie de temps que le haut débit apportera. La Maison des services au public que le Département héberge et anime dans la maison du Département à Mens pourra apporter son aide précieuse pour accéder à cette nouvelle culture.

L'enseignement pourra s'appuyer sur de nouveaux outils pédagogiques nécessitant des quantités de données importantes. Il sera possible pour les élèves absents de suivre les enseignements de façon interactive.

Enfin le domaine de la santé sera un des principaux bénéficiaires avec par exemple la télé assistance, le suivi médical et bien d'autres prestations comme le suivi du maintien à domicile des aînés.

Le département qui conduit cette opération d'envergure a choisi le « tout fibre optique » dont les performances sont les plus grandes et les plus fiables. C'est un choix d'avenir auquel la commune de Mens a adhéré sans hésitations. Elle est, dans la communauté de communes, celle qui aura le plus de prises et qui offrira le plus de possibilités, non seulement pour ces habitants actuels mais aussi pour ceux qui viendront s'y installer, particulièrement pour y développer des activités économiques et culturelles.

C'est un équipement pour demain, très différent de la réhabilitation des espaces publics, il apportera lui aussi un élément d'attractivité forcément bénéfique pour tous.

Bernard COQUET

**DANS CE NUMERO :**

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 9
La vie du village	P 9 à 12
La vie des associations	P 13 à 18
Mens Ensemble communiqué	P 19
Les brèves et l'état civil	P 20

**LES ARTICLES POUR LE  
TUM D'AVRIL  
DOIVENT NOUS  
PARVENIR AVANT LE  
MERCREDI 20  
MARS 2019**

**Photo de couverture :**

Photo : Ruisseau sous le gel  
Bernard CHEVALIER

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard  
Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,  
Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : [com@mairie-de-mens.fr](mailto:com@mairie-de-mens.fr)

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

## GRAND DÉBAT NATIONAL À MENS RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2019



Comme je l'avais annoncé dans le TUM de février, j'ai organisé, dans le cadre du Grand Débat National, une réunion publique le 14 février dernier.

La synthèse du débat est transcrite ci-dessous dans son intégralité.

Je tiens à remercier tout particulièrement Nathalie Lacroix pour avoir animé la réunion, Jean-Pierre

Petrissans pour avoir pris les notes et rédigé la synthèse, et Claude Brand qui a assisté en sa qualité de garant local de la commission nationale du débat public.

La réunion, organisée par la mairie de Mens, avec la participation du garant local de la Commission nationale du débat public, a rassemblé une trentaine de personnes. Chacun a pu s'exprimer à son tour et ses propos ont fait l'objet d'une bonne écoute.

Interrogés sur la raison de leur participation à ce débat, la majorité de la salle a déclaré sa curiosité, sa confiance dans l'intelligence collective et son envie de prendre la parole, de débattre et d'être confronté à des opinions différentes.

Notons également que plusieurs participants se sont déclarés sceptiques quant à l'issue concrète de ce débat et du Grand débat en général. Il est reproché à celui-ci d'être, sous sa forme informatique, un QCM qui ne permet pas la libre expression. Mais des textes, dont celui-ci, peuvent être envoyés aux organisateurs.

Notons enfin que certaines propositions auraient pu recueillir un large assentiment si les organisateurs avaient procédé à un vote de l'assemblée sur chacune d'entre elles. Comme il n'a pas été procédé ainsi, les rédacteurs de ce texte se sont abstenus, sauf si la rumeur le manifestait nettement, de mentionner les possibles adhésions aux propositions avancées.

### **Les impôts, les dépenses et l'action publique**

Une majorité pense que la fiscalité, telle qu'elle existe aujourd'hui, est injuste et qu'elle doit être repensée dans sa totalité. Elle est source d'inégalités sociales, certains étant favorisé alors que d'autres ne reçoivent pas assez.

Par exemple, il est anormal que les grandes entreprises paient, en proportion, moins d'impôts que les petites structures. Une personne s'est déclarée favorable à une remise en cause, voire une suppression, des niches fiscales, dont seuls les plus riches peuvent profiter. Le CICE est également fortement critiqué par un participant car considéré comme injuste.

Un participant déclare que chacun doit contribuer à l'impôt direct, que c'est une manière de responsabiliser les citoyens et d'asseoir la démocratie dans notre pays.

Autres propositions : Les contribuables doivent avoir la possibilité d'affecter une partie de leurs impôts à des projets précis.

## GRAND DÉBAT NATIONAL À MENS RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2019 (SUITE)

Les Français vivant à l'étranger doivent contribuer à l'effort national, comme cela se fait ailleurs, aux USA par exemple. Ces Français sont représentés au Parlement (députés), il est donc normal qu'ils participent à l'effort national.

Une personne est favorable à la taxe Tobin, une taxe de 0,1% sur toutes les transactions financières permettant de lever 1,4 milliard d'euros. Cette somme, et l'effet psychologique qu'elle produirait, permettrait de lutter contre la spéculation, qui doit être éradiquée.

Un participant déclare que les grandes doctrines économiques sont responsables de la situation dans laquelle nous sommes. Il se montre favorable à un grand débat sur la répartition des richesses.

### **Organisation de l'Etat et des collectivités publiques**

Sur ce sujet, un participant fait le constat que les prélèvements obligatoires augmentent sans cesse, alors que, dans le même temps, il y a pénurie des ressources financières. Il se demande si une des causes de ce paradoxe n'est pas à chercher dans une mauvaise répartition du travail des fonctionnaires : trop de personnes sont en arrière-plan, en back-office, alors que le personnel en contact avec le public, au guichet, est insuffisant. Il plaide pour une analyse de la rentabilité du travail bureaucratique.

L'idée que l'on octroie des moyens financiers suffisants à l'Etat et aux collectivités locales pour qu'ils puissent mener à leur terme les projets et développer les services publics (auprès du public) est émise par un participant.

Une voix en faveur d'une meilleure prise en compte de la ruralité se fait entendre. Un moyen pour y parvenir pourrait être d'autoriser le cumul des mandats (maire-député). Une autre personne salue le travail des sénateurs, qui sont pour beaucoup les représentants de la ruralité et qui constituent une force modératrice indispensable.

Une personne constate que l'Europe est aujourd'hui un centre décisionnaire essentiel et que, si l'on veut avoir quelque influence sur l'avenir de notre monde, il importe que son rôle soit renforcé.

Un participant se déclare en faveur d'une gouvernance mondiale, fondée sur une théorie scientifique solidement établie, qui doit permettre à la fois de définir les paramètres objectifs de la démocratie et de résoudre de manière rationnelle les problèmes mondiaux.

### **Transition écologique**

Pour la majorité des participants, elle est une priorité majeure.

Certains pensent que le glyphosate doit être interdit tout de suite, qu'il est à l'origine de nuisances très dommageables, pour la nature et donc pour l'homme. Mais cette immédiateté est jugée, par une personne présente, non réaliste. Il est rappelé que la France s'est engagée à son interdiction dans un délai de 3 ans, et non pas 5 comme prévu ailleurs. Il faut veiller à ce que ce délai soit respecté et donc mettre les moyens financiers pour y parvenir.

## GRAND DÉBAT NATIONAL À MENS RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2019 (SUITE)

Les mêmes demandent que les opinions des agriculteurs soient mieux prises en compte. A quoi il est répondu qu'il faut éviter les querelles stériles, telles celles qui opposent les agriculteurs et les écologistes ou les Gilets jaunes et les commerçants.

Concernant l'alimentation, un participant préconise de réduire la marge des commerces des grandes surfaces, de rendre transparente l'action des lobbies afin de limiter leur influence.

Une intervenante observe que dans la situation d'urgence climatique où nous sommes, il faut préférer les solutions locales et concrètes, par exemple préférer le transport ferroviaire à la voiture. Elle est également en faveur d'un grand plan d'amélioration de l'habitat (isolation). Une autre personne insiste sur la prise de conscience que chacun doit opérer, parce que la solution passera par des actions concrètes, des gestes individuels.

Une personne déplore que le bien commun ne soit pas pris en compte. Par exemple, le ferroutage fait partie du bien commun mais il n'y a pas d'action politique énergique en sa faveur.

Une participante fait le constat de la crise écologique majeure dans laquelle nous sommes. Pour y répondre, elle pense que tous les ministères doivent être bicéphales, avec un ministre « politique » et un ministre issu du milieu scientifique et que c'est à ce dernier que doit revenir la décision finale pour tout ce qui touche à l'enjeu environnemental.

Il est par ailleurs fait mention par un participant de la nécessité de réconcilier l'économie et l'écologie, qu'il ne doit pas y avoir opposition entre les deux, puisqu'une économie tournée vers l'écologie créera les emplois de demain.

Enfin, un participant déclare qu'il faut assurer une vie décente aux agriculteurs.

### **Démocratie et citoyenneté**

De manière générale, l'assemblée pense que le fonctionnement de notre démocratie doit être nettement amélioré.

Une personne réaffirme le rôle central de l'école dans la formation des citoyens.

Plusieurs propositions se font jour.

Il convient de modifier le système électoral avec, d'une part, un recours à la proportionnelle et d'autre part la possibilité, lors des élections, d'un choix préférentiel, ce qui permet d'éviter les choix binaires (avoir à voter pour ou contre).

Par ailleurs, il faut améliorer la représentativité des citoyens. En effet, les grands principes de celle-ci datent d'un temps où la population était mal informée, ou n'avait pas les connaissances nécessaires. Aujourd'hui, puisque l'état des connaissances s'est amélioré, il est nécessaire que le fonctionnement démocratique soit adapté à la nouvelle situation. Les Français devraient donc être interrogés régulièrement sur les sujets nationaux en cours.

## GRAND DÉBAT NATIONAL À MENS RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2019 (SUITE ET FIN)

Par exemple, s'il y avait eu un référendum, auraient-ils approuvé la privatisation des autoroutes ? (Sur ce point, quelqu'un fait remarquer que, s'il y avait aujourd'hui un référendum sur l'accueil des migrants, il n'est pas certain que la réponse soit en faveur de celui-ci.) Par ailleurs, un participant estime que l'idée que l'on procède à des référendums successifs sur un même point est intéressante (c'est le cas en Nouvelle-Calédonie). Le référendum d'initiative populaire est également approuvé par plusieurs participants même si, selon certains, il ne doit pas être le système unique de décision. Enfin, lorsque des questions nouvelles surgissent, qui n'étaient pas dans les programmes électoraux, ou à l'occasion de changements de prise de position, la population devrait alors être consultée sur ceux-ci (ex. : la candidature de Grenoble aux JO).

Dans le même sens, certains pensent qu'il faut procéder à un tirage au sort dans la population pour chaque décision importante et que les assemblées ainsi constituées doivent devenir co-décisionnaires.

Un participant estime qu'il faut mettre en avant le participatif local, que le mandat de 6 ans est trop long et que des moments de concertations doivent être institutionnalisés. Un autre participant évoque positivement les budgets participatifs, qui consistent à confier la gestion d'une partie du budget (municipal) à une assemblée d'habitants.

Enfin, plusieurs personnes insistent sur la nécessité de valoriser les votes blancs ou nuls.

## OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ DE LA MAIRIE DE MENS



La mairie de Mens recherche pour l'été 2019 des agents pour la piscine et le service technique :

**A la piscine :** missions accueil, billetterie, ménage.

Périodes d'emplois :

Du 6 juillet au 1<sup>er</sup> août / du 1<sup>er</sup> août au 2 septembre : 3 personnes incluant travail samedi et dimanche par roulement

**Pour le service technique :** missions tonte, entretien des espaces verts, de la voirie, entretien des réseaux eau et assainissement.

Périodes d'emplois :

- du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin : une personne / du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet : une personne / du 1<sup>er</sup> août au 31 août : une personne

Postes rémunérés sur la base du SMIC.

**Conditions et critères de recrutement :**

- avoir 18 ans révolus à la date d'embauche
- être autonome pour les déplacements et le logement
- être sérieux, disponible et professionnel
- ne pas avoir fait plus de 1 CDD emploi d'été les années précédentes à la Mairie de Mens

**Pour postuler**

**Envoyer un CV complet ainsi qu'une lettre de motivation impérativement avant le 20 mars 2019**

**Mentionnez vos périodes de disponibilité**

**Seront retenues en priorité les personnes ayant une adresse postale personnelle à Mens.**

**Des entretiens seront organisés fin mars et début avril.**

## « LA PAUSE GOURMANDE » À MENS



A l'initiative de l'association Tourisme Actions Trièves, de la municipalité de Mens et de l'antenne de Mens de l'office du tourisme du Trièves et avec l'aide précieuse de bénévoles « la pause gourmande » a été un véritable succès les samedi 9 et 16 février de 9h à 15h place Pierre Richard Willm près de la piscine, où les touristes se rendant aux sports d'hiver étaient invités gracieusement à déguster un café chaud, viennoiseries ou autres produits du terroir offerts par les commerçants et artisans de

Mens mais également à revenir visiter Mens et notre belle région. Forts de cette réussite, et des nombreux encouragements des touristes souvent agréablement surpris de cette initiative, nous recommencerons cette opération les autres week end des vacances de février. Nous recherchons quelques bénévoles supplémentaires pour nous aider dans cette opération. N'hésitez pas et venez vous faire connaître au secrétariat de la mairie.

Bernard CHEVALIER

## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE



La commune s'est équipée pour améliorer le déneigement en se dotant de nouvelles étraves remplaçant ainsi les anciennes usées et devenues obsolètes. Ces nouveaux matériels dotés d'un système hydraulique moderne permettent de diriger dans plusieurs sens les étraves montées sur les tracteurs communaux. Ce dispositif facilite la tâche des employés et permet un déneigement plus précis de nos routes et chemins communaux.

Elles ont été utilisées lors des dernières chutes de neige du mois de janvier.

Bernard CHEVALIER

## TRAVAUX PROGRAMMÉS DE LA COMMUNE DE MENS POUR L'ANNÉE 2018

L'année 2018 s'est terminée avec des difficultés entraînant des retards conséquents concernant la rue du Temple et la rue St Giraud, dans le cadre du PREP 2025.

Ces travaux ont repris depuis le 18 février avec la poursuite de la mise en place des réseaux secs et de l'éclairage public, et du pavage de la rue du temple et de la rue st Giraud.



Réunion à la mairie des riverains pour les travaux halle St Giraud et Temple

Ces travaux ont fait l'objet d'une réunion de concertation qui s'est tenue à la mairie avec tous les riverains et les parties concernées, pour les informer de l'évolution des travaux.

Vous trouverez ci-dessous une liste de travaux programmée et prévue pour cette année 2019 même si cette liste n'est pas exhaustive :

- Réparation d'une grosse fuite rue Louis Rippert
- Impasse Pré Garrou : mise en séparatif et raccordement eau potable
- Place de la Halle : PREP 2025 début des travaux entre le 1er et le 15 mars pour 7 semaines
- Place Paul Brachet : mise en séparatif eaux usées/eau pluviale, réhabilitation adduction eau potable, début des travaux entre le 1er et le 15 mars pour 5 semaines
- Rue des Aires : réfection de voirie et parking du stade, mois d'avril
- Pré Colombon : parking, mois de juin ou septembre pour 2 semaines
- Rue du Bourg : PREP 2025 septembre pour 9 semaines
- Remise en état des chemins : des Planches, de La Pigne, et du Pigeonnier
- Piscine : réhabilitation des toilettes, réfection du bardage
- Réfection des peintures des volets de la cure
- Élagage
- Pose de caniveaux béton chemin de Bilangeole.

Bernard CHEVALIER

## LES INFOS MUNICIPALES

### TRAVAUX DE RÉNOVATION AU LOTISSEMENT PRÉ COLOMBON

#### PRE COLOMBON ET L'ETERLOU – INFOS TRAVAUX

De gros travaux de rénovation énergétique vont être réalisés dès le premier trimestre 2019 par SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat) dans le lotissement Pré Colombon pour les treize maisons, et dans la rue de l'ancienne Cure pour les trois logements de l'Eterlou.

Le coût total des travaux pour chacun des deux sites se monte respectivement à 764 065,12 euros et 135 871,00 euros.

La Société Dauphinoise de l'Habitat a obtenu une aide financière départementale prévisionnelle de 39 000 euros pour Pré Colombon, et de 9000 euros pour l'Eterlou.

Anne Marie Barbe

## LA VIE DU VILLAGE

### DON DU SANG À MENS



En 2019, l'Etablissement français du sang, organisme des opérations de collectes, a décidé de ne pas poursuivre les collectes de Lavars par manque de donateurs. Ceci n'est pas spécifique à la collecte de Lavars. Dans un article paru dans le Dauphiné Libéré du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Etablissement français du sang enregistrait une baisse des dons d'au moins 20 % en Isère.

L'Etablissement français du sang, et toutes les associations de donateurs de sang, se mobilisent aujourd'hui pour faire comprendre que les dons réguliers sont absolument nécessaires pour subvenir aux besoins du million de malades ayant besoin de transfusion pour soigner leur maladie.

L'Amicale des donateurs de sang du Trièves lance cette année une opération de remobilisation des donateurs afin de retrouver les effectifs qui étaient les siens il y a encore quelques années. Sans une stabilité, voire une augmentation des donateurs sur notre territoire, l'Etablissement français du sang pourrait, comme à Lavars, supprimer des collectes.

Nous faisons donc appel à tous nos donateurs afin qu'ils soient présents lors de la prochaine collecte qui aura lieu le

**Vendredi 15 mars de 16 h 30 à 19 h 30**

**Espace culturel de Mens**

**Une surprise attend tous les donateurs**

Autre information : le club des Déjantés du Trièves, en soutien à cette opération, a décidé de porter le logo de l'Amicale des donateurs de sang sur ses nouveaux maillots.

A très bientôt

La Présidente Annie Chevillard

## CÉLÉBRATION DE LA SAINTE BARBE CHEZ LES POMPIERS DE MENS



Les sapeurs pompiers réunis pour la St Barbe

Les sapeurs pompiers de Mens ont fêté ce samedi 2 février 2019 à la caserne Denis Chevalier, la traditionnelle Sainte Barbe leur patronne.

La cérémonie était présidée par le lieutenant Guy Lorenzi chef de caserne, en présence de Bernard Coquet maire de Mens, du commandant Marchandeaup représentant l'état major, de la députée Marie Noelle Battistel

ainsi que les représentants des différentes casernes du Trièves et de la Matheysine.

Après une minute de silence observée en mémoire des pompiers morts au cours de l'année, le lieutenant Lorenzi énumérait le bilan des interventions effectuées au cours de l'année 2018.

La caserne compte dix neuf sapeurs pompiers volontaires dont trois officiers et cinq sous officiers (13 hommes 6 femmes), deux officiers de santé. On compte deux départs : Richard Morbo et Julien Chaulet devenus pompiers professionnels et deux arrivées : Lucie Favresse infirmière et Héléna Alma-leric.

En 2018, la caserne a enregistré 240 interventions dont 180 en secours à la personne, 39 pour accidents de la circulation, 16 pour feux et 5 divers.

A la remise des récompenses et décorations les sapeurs Alexis Durand et Aurélie Servizet ont reçu le diplôme de chef d'équipe, Julien Chaulet et Malo Dupuy chef d'équipe des feux de forêts, Aurélien Durand chef d'équipe opérationnel, l'adjudant Etienne Gérard a été nommé adjudant chef et a reçu la médaille de bronze pour ses dix sept années de service, et enfin le lieutenant Myriam Capelli s'est vu remettre la médaille vermeil pour ses trente années de service de soutien médical de l'Isère en qualité d'infirmière à la caserne de Mens.

Dans son discours le commandant Marchandeaup a déclaré : « il faut conforter le volontariat permettant le maillage complet de notre territoire et encourager les vocations ». Je tiens à rendre hommage aux sapeurs pompiers mensois, et souligner leur engagement.

Bernard CHEVALIER



Le Lieutenant Myriam Capelli lors de sa remise de la médaille vermeil pour ses 30 ans de services

## FÊTE DES BÉBÉS 2018

PHOTO DE CLASSE 2018



Les enfants et leurs parents pour la fête des bébés

Les sapeurs pompiers réunis pour la St Barthe



La sénatrice Frédérique Puissat a tenu à participer à cette belle fête

Samedi 26 janvier dernier, à l'heure du goûter, il régnait une ambiance pas ordinaire dans la salle du conseil municipal. La table de réunion avait pris une allure festive avec des décorations et des mignardises sucrées.

Madame Frédérique PUISSAT, sénatrice de l'Isère, nous avait l'honneur de sa présence, entourée d'élus de la commune. Ensemble, nous avons accueilli les nouveau-nés de l'année 2018 et leur famille.

Sourires et décontraction étaient aussi au rendez-vous.

A 16 h 30, le coup d'envoi était lancé. Frédérique PUISSAT a souhaité la bienvenue à tous et a rappelé aux familles le rôle des acteurs locaux de la petite enfance de la Communauté de Communes du Trièves.

Le discours a été suivi d'un goûter, composé de gâteaux et entremets faits maison, pour la plus grande joie des petits et grands. Nous réitérons tous nos vœux de bonheur et de joie de vivre pour ces filles et ces garçons qui portent l'espoir de leurs parents et les nôtres.

Ces tous jeunes Mensois ont clôturé cet après-midi par leur première récréation commune dans un coin de la salle qui avait été aménagé spécialement en tapis d'activités ludiques pour eux.

Nous remercions tous ceux qui ont permis la réussite de cet agréable après-midi.



Véronique MENVIELLE-CHABERT/ Rosemary GIOVANETTI



## INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE DE MENS



La maison médicale de Mens

Froid et verglas pour ce samedi 2 février. Pourtant la foule, une centaine de personnes, était au rendez vous pour l'inauguration des travaux de la maison médicale de Mens et de la statue "Le Patient guéri" de Francis Le Blon. Et du beau monde : la députée, le président de la CDC, le maire de Mens entouré d'une bonne partie de ses adjoints et de son conseil municipal, un adjoint de Saint Jean d'Hérans, le correspondant du Dauphiné etc. L'architecte et les

artisans ayant réalisé les travaux avaient également répondu présents.

C'est un des « pères fondateurs » de la maison, Jean-François Rudant qui fort ému, a rappelé la genèse de la maison médicale ouverte en 1982 sur fonds purement privés. Tout comme les travaux de réhabilitation actuels !

C'est l'heure du buffet basé sur le tryptique caillettes (boucherie Marcou), bouffettes (pâtisserie Perrier), clairette (cave Dubourdeaux) accompagné de jus de fruit bio (fabrique du Trièves). Pas facile de se faufiler jusqu'aux tables, ça frotte aux épaules !

Les travaux sont donc quasi terminés, reste à faire quelques finitions pour la salle d'attente (on parle d'une ambiance bateau...), la mise en place d'une signalétique homogène, de photos, de passe livre, etc...

### **La maison médicale comprend aujourd'hui 17 professionnels :**

3 médecins, 1 chirurgien dentiste, 4 infirmier(e)s, 1 sage femme, 1 psychologue, 1 orthophoniste, 4 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe et 1 praticien en médecine traditionnelle chinoise.



De nombreuses personnes sont venues participer à cette inauguration

Olivier DODINOT



Olivier Dodinot en maître de cérémonie



# La Palpitante

Librairie associative à Mens

## Des Nouvelles de la librairie...

Ce mois dernier, même court fut bien chargé en activités pour la librairie.

En effet, dans un soucis d'entraide co-fraternelle, nous avons racheté une partie du stock (neuf et occasions) d'une librairie qui - hélas - fermait ses portes. Ainsi nous lui aurons évité une trop grosse catastrophe. Cela permet aussi à la Palpitante d'étoffer sa proposition. Merci à la mécène privée qui nous a soutenu dans cette acquisition.

Nous tenons aussi à remercier ici la population mensoise, et au-delà, trièvoise, matheysine et même du valbonnais pour l'accueil réservé à notre petit commerce. Cela fait grand chaud au cœur, et nous sommes ravis de constater que le projet plaise et soit utile à tant de personnes.

**Autre nouvelle** : la librairie sera ouverte **toute** l'année (été compris) partageant ainsi le local avec les sculptures de Francis Le Blon.

**Prochain événement** : Nocturne le Samedi 30 Mars  
**Dernier changement d'heure ??**

(surprises musicales, poétiques, projections, soupe etc.)

Ouvert les :

**Merc. Vend. Sam.**

+ ou - de 10h à 18h

**& Dim. de 11h à 15h env.**



Place de la Halle

38710

Mens

[www.lapalpitante.fr](http://www.lapalpitante.fr)

[librairie@lapalpitante.fr](mailto:librairie@lapalpitante.fr)

04 56 55 23 08

...& dès qu'il y a de la lumière !

Fermé le 2e dim. du mois

# [ LA VIE DES ASSOCIATIONS ]

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB « BEL ÂGE »



Le bureau du club Bel Age

Le 7 février le club « BEL AGE » tenait son Assemblée Générale en présence de M. Bernard Coquet Maire de Mens, de Marcel Calvat 1er Adjoint et d'Anne-Marie Barbe 2ème Adjointe. Quatre vingt onze adhérents sur cent cinquante neuf que compte l'association étaient au rendez-vous.

Après l'intervention de M. Bernard Coquet qui a salué le dynamisme du club et le lien social qu'il génère, la présidente a ouvert la séance en remerciant les communes de Châtel en Trièves, Cornillon en Trièves, Mens, St Baudille et Pipet, St Jean d'Hérans ainsi que le Conseil Départemental pour leur soutien financier.

André Leenhardt a été remercié pour son travail de chef de chœur de la chorale, ainsi que Simone et Jean-Pierre Widhen qui animent avec brio la danse. Elle a ensuite dévoilé les activités prévues en 2019 : au programme : goûters, repas, voyages, loto, concours de belote et bien sûr la kermesse prévue le 6 Juillet.

Côté finances, Louis Cardet Trésorier Adjoint a présenté des comptes qui comportent un solde négatif de 1111,78 euros qui sera largement comblé par l'argent en caisse. Adoption à l'unanimité des bilans moraux et financiers.



Nombreuse participation à l'assemblée générale du club

Après l'élection du Conseil d'Administration, le bureau a été formé

Andrée Charles : Présidente.,  
Christian Abonnenc : 1er Vice-Président,  
Jean-Luc Guichard 2ème Vice-Président, Arlette Poite Trésorière, Jean Simon Pennequin Vice Trésorier, Christiane Sage Lapeyre : secrétaire, Christiane Pennequin vice secrétaire, Joëlle Joubert, Annick Lauzier, Odile Mathelet, Annette Pellegrin : membres.

La présidente a levé la séance. Le Club « BEL AGE » se retrouve tous les jeudis

après midi à l'espace culturel. Rappel à toutes les personnes intéressées : il n'est jamais trop tard pour rejoindre le club.

Andrée CHARLES



Le Club BEL AGE et CUEILLE LA VIE organisent conjointement un **LOTO ouvert à tous**

**jeudi 14 mars à 13 h 30 à l'Espace Culturel de Mens**

Nombreux lots

# [ LA VIE DES ASSOCIATIONS ]

## LOTO DU SOU DES ÉCOLES DE MENS



*Organisé par le Sou des Ecoles de Mens*

**LE SAMEDI 09 MARS 2019**

Salle des Sagnes à Mens

À partir de 20h00

**1 Week end  
Spa**

**NOMBREUX LOTS :**

- \*Machine à café Delonghi
- \*Console de jeux Nintendo
- \*Paniers Garnis, Agneau, Porcelet, Pintade
- \*Bons Cadeaux et Nombreux Autres Lots...

**BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE**

**VENEZ NOMBREUX !!**

**BONNE CHANCE A TOUS !!!**



IPNS

# LES RENDEZ-VOUS du mois **MIXAGES**

## MARS 2019

### LES PERMANENCES GRATUITES

#### Architecte Conseil

Vendredi 1er  
sur RV 04.76.34.49.13

#### Avocat Conseil

Vendredi 22  
sur RV 04.76.34.27.02

### Temps fort

**ATELIER ET SI ON...  
fabriquait cosmétiques et  
produits ménagers maison**  
samedi 30 mars de 13h30 à 17h

Sur inscription 04.76.34.27.02  
Ouvert à tous et toutes

### Matière à rêveries

Exposition de photographie macro  
de Sophie Martinez

Du 04 février au 29 mars

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

### ANIMATIONS JEUNESSE

**Sortie ski / snowboard à Gresse en  
Vercors**

mercredi 6  
matériel fourni au besoin  
Tarifs au QF de 8 à 22€  
Infos Mixages - Eloï au 04.76.34.27.03

### Pour petits et grands

#### Temps d'Parents

*Chouette des livres !*  
avec Alexia à la médiathèque de Mens.

Mercredi 13 de 9h30 à 11h30  
et

*Couleurs, matières et émotions*  
avec Caroline de Lislalune  
Mercredi 27 de 9h30 à 11h30

#### La Ludothèque

Prêt de jeux en tous genres  
Mardi 5 de 16h45 à 19h

### Les initiatives des habitants

#### café bricole & compagnie

Tous les lundis entre 8h45 et 15h

#### Atelier de Français (FLE)

Tous les lundis de 9h30 à 11h30

#### Déjeuner partagé

Tous les lundis entre 12h et 14h

#### Le Repas d'Isabelle

Mardi 5  
venez cuisiner le matin ou juste  
manger à midi

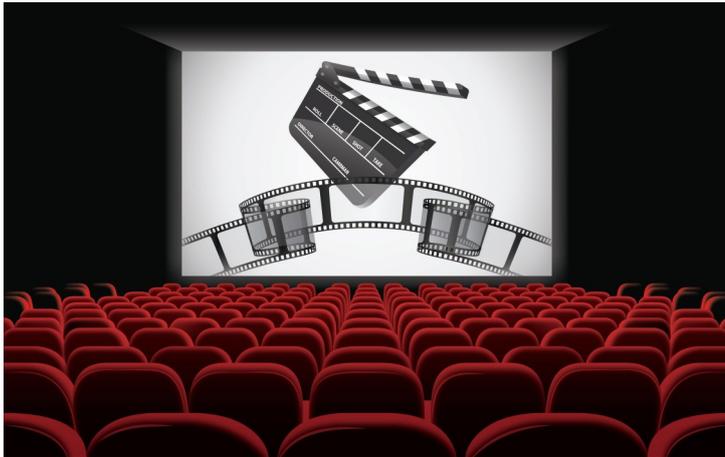
Rens : 04.76.34.27.02

GRATUIT - Ouvert à tous et toutes !

### ACCUEIL DE LOISIRS

tous les mercredis  
entre 8h30 et 18h30  
demandez le programme !

## LE CINÉMA AU COLLÈGE DE MENS



**Dimanche 24 février à 18h30 :**

**« Bohemian rhapsody » 2h15**

drame, biopic de Brian Synger

*Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique. Du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, risquant la quasi-implosion du groupe, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la maladie, découvrez la vie exceptionnelle d'un homme qui continue d'inspirer les outsiders, les rêveurs et tous ceux qui aiment la musique.*

### **Attention ! 2 films à la suite avec changement d'horaire**

**Dimanche 3 mars :**

**17h : « Minuscule 2 : les mandibules du bout du monde » 1h32**

Animation pour toute la famille de Thomas Szabo et Hélène Giraud

*Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes ! Une seule solution : reformer l'équipe de choc ! La coccinelle, la fourmi et l'araignée reprennent du service à l'autre bout du monde. Nouveau monde, nouvelles rencontres, nouveaux dangers... Les secours arriveront-ils à temps ?*

**18h45 « Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ? » » 1h39**

comédie de Philippe de Chauveron

avec Christian Clavier

*Le retour des familles Verneuil et Koffi au grand complet !*

*Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise.*

*Leurs quatre gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger.*

*Incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont prêts à tout pour les retenir.*

*De leur côté, les Koffi débarquent en France pour le mariage de leur fille. Eux non plus ne sont pas au bout de leurs surprises...*

**Dimanche 17 mars à 18h30 : « Green book » 2h10**

comédie dramatique de Peter Farrelly

avec Viggo Mortensen, Ali Mahershala

*En 1962, alors que règne la ségrégation, Tony Lip, un vider italo-américain du Bronx, est engagé pour conduire et protéger le Dr Don Shirley, un pianiste noir de renommée mondiale, lors d'une tournée de concerts. Durant leur périple de Manhattan jusqu'au Sud profond, ils s'appuient sur le Green Book pour dénicher les établissements accueillant les personnes de couleur, où l'on ne refusera pas de servir Shirley et où il ne sera ni humilié ni maltraité. Dans un pays où le mouvement des droits civiques commence à se faire entendre, les deux hommes vont être confrontés au pire de l'âme humaine, dont ils se guérissent grâce à leur générosité et leur humour. Ensemble, ils vont devoir dépasser leurs préjugés, oublier ce qu'ils considéraient comme des différences insurmontables, pour découvrir leur humanité commune.*

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€

Abonnement : 7€

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves

## MENS ALORS !



Contre vents et marées, fidèle au poste, et malgré une baisse conjoncturelle de 10 000€ de ses subventions, l'équipe de Mens Alors ! lance l'édition 2019 du festival.

A vos agendas !

**Ce sera du 6 au 10 août 2019**

Vous vous demandez ce que cela veut dire, une baisse conjoncturelle de subventions ? C'est un peu technique, mais on vous explique.

Un des soutiens du festival est l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) dont l'aide est soumise à la condition expresse que le festival « concerne exclusivement des artistes professionnels rémunérés suivant les minimas conventionnels pour l'ensemble des jours travaillés y compris les répétitions ». Or cet organisme met ses versements en jachère tous les cinq ans. C'est le tour de Mens Alors ! Aucune mesure de rétorsion, juste une année comme ça.

Malgré ce manque, forts du succès de l'an dernier, nous continuons...

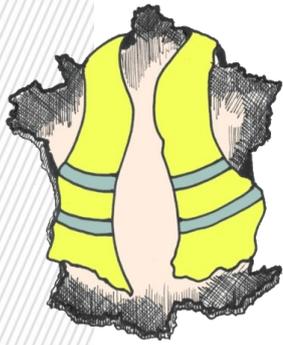
Rappelons que le budget de Mens Alors !, qui avoisine les 90 000 €, s'équilibre sur 40 % de subventions des collectivités locales (région, département, communauté de communes du Trièves, mairie de Mens) et d'organismes publics (ADAMI et SPEDIDAM), sur 30 % de recettes de la billetterie et 30 % de recette des produits dérivés (dons, adhésions, buvette, restauration, Tshirts, etc).

C'est avec ce budget que tous les artistes et techniciens sont payés, ainsi que la location du matériel ; c'est grâce à lui que le festival peut proposer quelques spectacles gratuits.

Rappelons encore que le festival ne pourrait exister sans l'engagement fort des bénévoles : la petite équipe permanente, les hébergeurs et les nombreuses petites et grandes mains qui viennent nous rejoindre pour le coup de feu, sans compter les propriétaires de jardins qui accueillent quelques beaux concerts.

Et rien ne vous empêche de vous joindre au festival en l'aidant financièrement et/ou en joignant la joyeuse équipe de bénévoles, d'en parler autour de vous, bref, de vous faire le sponsor, l'artisan et le promoteur de cette fête importante pour le Trièves.

Pour les dons, ils peuvent se faire par courrier (au Café des Sports, rue du Breuil, 38710 Mens) ou sur Internet par le biais du site ([www.mensalors.fr](http://www.mensalors.fr)) (cliquer sur le cadre tout en bas de la page)



## DU GRAND DÉBAT À LA CONCERTATION LOCALE ?

**Le 14 février, le maire a organisé une séance locale du grand débat.**

On ne peut que se réjouir de cette volonté, même si l'information a été trop tardive et trop limitée. Il a été dit au cours du débat qu'une invitation pour une date précise dans le TUM, adressée à tous les habitants de Mens, n'aurait pas été superflue. Les personnes consultant le site de la mairie ou son panneau lumineux, ainsi que les auditeurs de la radio locale et les bénéficiaires du bouche à oreille, ont eu l'info. Mais les autres ? Précisons aussi que rien ne contraint les maires à organiser un débat et que personne d'autre que le maire à Mens (ni citoyens ni collectifs ni associations) n'a pour l'instant proposé d'en organiser un. Il est vrai aussi qu'il est plus difficile de venir proposer des solutions que de se plaindre.

**En présence d'un garant du grand débat, avec l'aide d'une animatrice et d'un secrétaire bénévoles, cette séance locale a rassemblé environ 25 personnes.**

Malheureusement les professions des participants n'étaient pas assez diversifiées. Les mondes agricoles, ouvriers, employés ou artisans n'étaient pas ou très peu présents. La synthèse de ce débat n'est donc pas forcément représentative de la diversité des sensibilités, ce qui est d'autant plus dommage que l'information n'a, à notre avis, pas été suffisante.

**L'écoute a été bonne et les propositions concrètes. Elles portaient principalement sur davantage de démocratie pour que les citoyens soient mieux entendus, davantage de justice sociale avec une remise à plat de la fiscalité, davantage de prise en compte de l'environnement pour l'avenir des générations futures.**

Nous sommes satisfaits de la qualité du débat local. On sait qu'à Mens on ne manque pas de personnes-ressources en matière de propositions pointues, y compris en système constitutionnel, en réformes financières, en monnaie locale, en dynamique des services publics et du bien commun ou en nouvelle gouvernance. Cette réunion a permis de le vérifier.

**Ce travail ainsi que les propositions du grand débat au niveau national seront-elles prises en compte par le gouvernement ? Il est permis d'en douter.**

**Cette séance l'a montré ; il est possible d'organiser une concertation au niveau local !**

Elle serait sans doute encore plus suivie si une durée suffisante favorisait une information diversifiée. Le maire a joué le jeu pour que la population locale puisse contribuer à la réflexion nationale, le climat tendu n'y étant sans doute pas pour rien.

**Et si, dans un autre contexte, celui des enjeux et des projets communaux, qui souvent passionnent les habitants, le maire mettait aussi en œuvre une participation plus forte des Mensoises et des Mensois ?**

Par exemple, une concertation plus importante au sujet de l'aménagement de la place du Vercors aurait permis d'éviter des erreurs techniques (il y en a encore) et d'économiser de l'argent public, tout en permettant de mieux supporter les contraintes liées aux travaux grâce à une meilleure information en amont.

Nous avons eu l'occasion de présenter dans ces colonnes des exemples participatifs réussis au Percy, à St Martin de Clelles et à Monestier de Clermont, où des projets ont été discutés dans la durée avec les habitants avant leur réalisation. Plus récemment, la fusion de St Sébastien et de Cordéac a entraîné, à Châtel en Trièves, une mobilisation des habitants et même des élèves sur d'importants projets d'aménagement des villages. Une forte proportion des habitants de Châtel participe d'une manière ou d'une autre à la construction de ces projets au côté des élus. Cela change complètement les relations entre élus et autres habitants, en entraînant une dynamique vertueuse et souvent enthousiasmante.

**Alors chiche, pourquoi pas à Mens, Monsieur le maire ?**

*Et si des Mensoises, des Mensois... des voisins souhaitent organiser une deuxième séance locale du grand débat avant la date limite du 15 mars, c'est possible !*

*Dans ce cas, il serait bon d'améliorer l'information afin de faire participer davantage de monde et surtout un public plus diversifié.*



# [ LES BREVES ET L'ETAT CIVIL ]

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ROCHASSAC



Assemblée Générale de l'association Rochassac  
vendredi **8 mars 2019 à 20h** à L'espace culturel de Mens.

### Ordre du jour :

Bilan financier et moral 2018

Projets 2019 et budget prévisionnel

Questions diverses

Renouvellement des membres du conseil d'administration

L'association vous attend nombreux !

Le président Alain FAURE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION TRIÈVES PALESTINE



L'association Trièves Palestine vous convie à son  
Assemblée Générale  
le **samedi 23 mars à 18h00**  
à l'espace culturel de Mens

Accueil dans le Trièves de jeunes danseurs, cueillette des olives là-bas, correspondance entre écoliers, actualités de la Palestine... Nous vous attendons nombreux pour partager le bilan 2018 et construire nos projets solidaires, avec l'énergie que savait si bien communiquer Vincent, notre regretté président...!

La réunion se terminera comme toujours autour d'un repas partagé.

## UN NOUVEAU COMMERCE À MENS



Depuis cet été un nouveau commerce a ouvert ses portes au 8 boulevard Edouard Arnaud.

Impression sur textiles, flyers, cartes de visites, cartes d'invitation, faire parts, dépliants, brochures etc...

Pour tous : particuliers, commerces, entreprises, artisans, associations, collectivités, restaurants, hôtels, etc...

04 56 55 21 23 - [www.latelierdevosidees.fr](http://www.latelierdevosidees.fr) - [contact@latelierdevosidees.fr](mailto:contact@latelierdevosidees.fr)

## ÉTAT CIVIL

### DECES :

Petrequin Jacques le 6 février 2019

Debon épouse Verdure Marie Louise le 9 février 2019